

Antenne des Côtes d'Armor
Rue Crec'h Ugen - 22 810 Belle-Isle-en-Terre
02 96 21 14 70 et cotes-darmor@eau-et-rivieres.org

À Belle-Isle-en-Terre, le 28 mai 2020

Mme la Préfète de l'Ille et Vilaine
Préfecture de l'Ille et Vilaine
3, avenue de la Préfecture
35 000 RENNES

Objet : Charte d'engagements des utilisateurs agricoles de pesticides

Madame la Préfète,

L'utilisation des pesticides engendre une pollution de notre air, de notre eau et a des impacts sanitaires considérables. Le réseau de suivi de la qualité de l'eau en Bretagne montre une contamination généralisée de nos cours d'eau : en 2018, dans 98 % des points de suivi au moins une molécule était quantifiée. Les eaux souterraines ne sont pas épargnées avec la présence de certains résidus de pesticides, comme le métolachlore ainsi que de nombreux métabolites.

La sensibilisation du public, la concertation, le dialogue restent des valeurs essentielles pour Eau & Rivières de Bretagne. Et pourtant, notre association ne participera à ce simulacre de concertation menée sur ces chartes comme elle n'invitera pas ses adhérents ou associations adhérentes à le faire.

Ces projets de charte sont sans ambition, les signataires s'engagent uniquement à respecter la réglementation en vigueur ; une réglementation d'ailleurs bien insuffisante pour protéger efficacement la santé des populations et déjà, objet de dérogations.

Agréée par l'État pour assurer la protection des consommateurs et représentant légitime des intérêts des riverains dans ce dossier, notre association considère que participer à cette concertation ne servirait qu'à cautionner la poursuite d'un système néfaste pour la santé de tous et des écosystèmes. Qui plus est, nous avons déjà fait l'amère expérience de ce qu'était la concertation pour les professionnels agricoles sur une telle charte en 2017. Après avoir participé à une réunion d'information et envoyé nos propositions de modifications, nous n'avons reçu aucune nouvelle de la Chambre d'agriculture régionale ; pas même le document final. Aucune de nos propositions n'a d'ailleurs été reprise et intégrée dans les projets de chartes mis en consultation sur internet. La pseudo consultation affichée dans les projets de chartes présentés aujourd'hui est donc factice !

● Siège social – sez sokial

2, rue – stradaed Crec'h Ugen 22810 Belle-Isle-en-Terre - Benac'h
Tél. : 02 96 21 38 77
www.eau-et-rivieres.org

Nous vous demandons de votre côté de ne pas valider ces chartes si elles n'apportent aucune plus-value sanitaire et environnementale au regard de la réglementation préexistante. La réelle protection des riverains doit s'appuyer sur une plus grande ambition, par exemple en déployant largement des infrastructures agroécologiques.

Simulacre de concertation, simulacre d'engagements ; cette validation n'honorait pas les pouvoirs publics ! Notre Région mérite mieux que des « chartes » nivelant vers le bas les exigences de santé publique et de protection de l'environnement. Ces zones de non-traitement à proximité des habitations ne peuvent être que des mesures transitoires, la seule ambition raisonnable et responsable étant d'organiser la fin des pesticides.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à la présente et vous prions d'agréer Mme la Préfète nos salutations les plus distinguées.

Alain Bonnac,

Président



• **Siège social**

Eau & Rivières de Bretagne
Centre Régional d'Initiation à la Rivière
22810 BELLE-ISLE-EN-TERRE
Tél. : 02 96 21 38 77
www.eau-et-rivieres.org